

CONSTITUTION DU DOSSIER SEJOUR BALLYSHANNON

Pour confirmer la réservation de votre enfant sur ce séjour :

Etape 1- du lundi 14 mars 2022 au vendredi 18 mars 2022

Merci de bien vouloir prendre **rendez-vous au 01.40.96.71.83 – 73.49** afin de vous présenter au service Jeunesse Séjours - Bureau 220 - 2^{ème} étage - au fond du couloir -

(Présence obligatoire d'un parent) avec :

- La photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité de votre enfant **et son original**
- Autorisation de sortie de territoire
(À télécharger sur le site : [service-public.fr : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121))
- La photocopie de la carte d'identité ou passeport du signataire de l'autorisation **et son original** (si nom différent fournir photocopie livret de famille **et son original**)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



Annulation d'office de notre part si non présentation à l'étape n°1

Etape 2- Avant le jeudi 24 mars 2022

Déposer le dossier complet soit :

- ⇒ Lors de votre rendez-vous à l'étape 1
- ⇒ A l'accueil de l'hôtel de Ville dans l'urne prévue à cet effet
- ⇒ Par voie postale à l'adresse suivante : Maire d'Antony – Service Jeunesse-Séjours – Place de l'Hôtel de Ville – 92160 ANTONY

Le dossier doit comporter :



- Le dossier sanitaire dûment rempli et signé
- Les photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé
- La décharge parentale complétée et signée
- Attestation sur l'honneur cochée et signée
- La charte d'adhésion complétée et signée
- L'autorisation parentale «Facebook»
- Le coupon dûment rempli mentionnant votre choix pour les modalités de règlement

(Suite au dos)





Une réunion de présentation, aura lieu en présentiel au « 11 » Espace Jeunes le **jeudi 7 AVRIL 2022**. L'horaire vous sera communiqué prochainement par mail ainsi que la convocation de départ-retour.



A DEPOSER AU PLUS TARD le 15 avril 2022 :

- carte d'identité **ou** passeport original en cours de validité,
- **la carte européenne d'assurance maladie** délivrée par votre centre de sécurité sociale.



CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous devez annuler cette inscription, téléphonez **obligatoirement**, le plus rapidement possible, au Service Jeunesse-Séjours :

01.40.96.71.83 ou 73.49

- * **Jusqu'au 18 mars 2022 inclus : Annulation sans frais**
- * **Entre le 19 et 24 mars 2022 : Tout dossier annulé ou laissé sans suite sera facturé 40€**
- * **A partir du 25 mars 2022 et jusqu'au 8^{ème} jour avant le départ : le billet d'avion étant réservé nominativement, toute annulation non justifiée entraînera une pénalité de 105€**
- * **Au-delà du 8^{ème} jour ou de non présentation le jour du départ : 100% du prix du séjour sera dû et facturé.**

Ces informations recueillies via ce formulaire concernant votre enfant sont nécessaires dans le cadre du suivi sanitaire de votre enfant durant son séjour. Elles sont destinées à l'équipe de direction du centre dont l'assistante sanitaire. Elles seront conservées avant le séjour et jusqu'à la fin du séjour. (ce document doit être restitué dans la valise au retour). Vous bénéficiez d'un droit de rectification de ces données en cours de séjour, et de suppression de celles-ci après le séjour, en nous adressant à : jeunesse@ville-antony.fr et / ou CE2D@ville-antony.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES COMMUNIQUEES PAR LA FAMILLE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

OBSERVATIONS DE L'ASSISTANTE SANITAIRE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER SANITAIRE



JEUNESSE SÉJOURS

PRINTEMPS

BALLYSHANNON

NOM DU MINEUR

.....

PRÉNOM

.....

DATE DE NAISSANCE

SEXE

F M



RESPONSABLE LEGAL 1

NOM - PRENOM

ADRESSE

TEL PORTABLE

TEL FIXE

EMAIL (Information séjours)

RESPONSABLE LEGAL 2

NOM - PRENOM

ADRESSE

TEL PORTABLE

TEL FIXE

EMAIL (Information séjours)

SITUATION FAMILIALE Marié(e) /Pacsé (e) Vie maritale

Divorcé (e)/ Séparé (e) Veuf (Ve) Célibataire

NOM ET N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS :

Assurance responsabilité civile de la famille
Compagnie :
N° de contrat :

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE DU PARENT

.....

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e)

Responsable du mineur

- autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

- en cas de divorce ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère du départ en séjour de l'enfant.

- accepte que soient éventuellement diffusées sur le site de la ville d'Antony, les photos prises durant le séjour.

- accepte de recevoir via SMS des informations complémentaires (rappels de réunions, arrivée du séjour..) sur le N° de portable

Fait à Antony, le

Signature

ANTECEDENTS SANITAIRES

Ce dossier sanitaire est strictement confidentiel et permet de recueillir des informations utiles pour le séjour du mineur (Arrêté du 20 février 2003 - Art L.227-4 du code de l'action sociale et des familles). Ce dossier remplace le carnet de santé et vous sera rendu à la fin du séjour.

VACCINATIONS : Fournir une copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations
Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

MALADIES INFANTILES : (cocher les cases correspondantes)

<input type="checkbox"/> Varicelle	<input type="checkbox"/> Angines	<input type="checkbox"/> Otites	<input type="checkbox"/> Scarlatine
<input type="checkbox"/> Asthme	<input type="checkbox"/> Appendicite	<input type="checkbox"/> Rhumatisme	<input type="checkbox"/> Coqueluche
<input type="checkbox"/> Rubéole	<input type="checkbox"/> Oreillons	<input type="checkbox"/> Rougeole	

INTERVENTIONS CHIRURGICALES :

.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales et des précautions à prendre : oui non
 Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Indiquer si port de lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire, d'appareils auditifs, problèmes de comportements du mineur, difficultés de sommeil, difficultés d'appétit, etc..*

.....

RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER :

oui non

Si oui, lequel?

TRAITEMENT MEDICAL EN COURS :

oui non

Si oui, lequel?

Afin que ce traitement soit poursuivi durant le séjour il est OBLIGATOIRE de mettre l'ordonnance et les médicaments le jour du départ

ALLERGIES :

Allergies médicamenteuses : à quels types de produit :

.....

Allergies alimentaires : à quels types d'aliments (hors aversion) :

.....

Autres (animaux, plantes, pollen) :

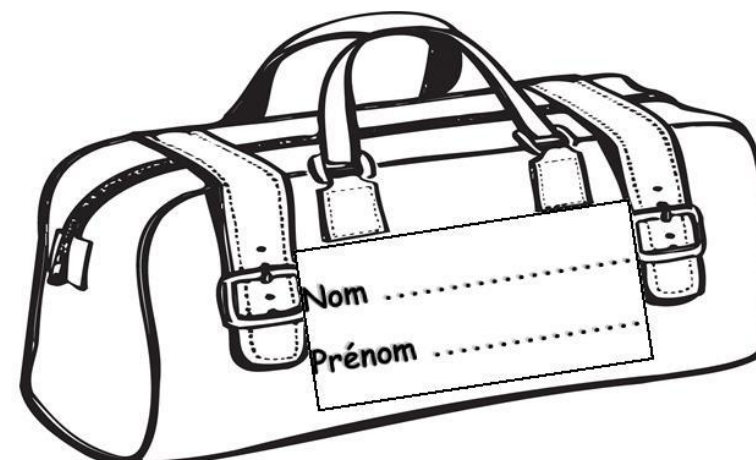
.....

**joindre obligatoirement le PAI, PAIP
ou un certificat médical avec le protocole d'intervention**

Merci de nous communiquer au dos toutes autres informations que vous jugerez utiles pour le bien être de votre enfant.




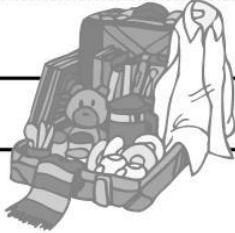
TROUSSEAU PRINTEMPS IRLANDE



INSTRUCTIONS

- ◆ Choisir de préférence des vêtements que l'enfant pourra user sans contrainte et faciles à laver.
- ◆ Tous les vêtements et accessoires doivent être marqués au nom de l'enfant
- ◆ Prévoir une étiquette apparente sur le bagage indiquant le nom et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom du centre de vacances.
- ◆ Ne pas oublier de mettre la liste du trousseau à l'intérieur du bagage.
- ◆ Argent de poche : si vous souhaitez en donner, le mettre obligatoirement dans une enveloppe, dans la valise.
- ◆ Tout objets de valeur : lecteur mp3, consoles de jeux, appareils photos numérique, téléphone portable, bijoux etc... sont très fortement déconseillés et restent sous votre entière responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- ◆ Si traitement médical en cours : mettre les médicaments et l'ordonnance dans un sac marqué au nom de l'enfant le jour du départ.

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Linge de Corps
		5 tee-shirts
		6 slips ou culottes
		6 paires de chaussettes
		2 pyjamas
		Vêtements
		2 pantalons
		2 joggings
		2 gros pulls-overs ou polaires
		2 tee-shirts manches longues
		3 sweats
		1 anorak
		1 casquette / 1 bonnet
		1 maillot de bain + serviette de bain
		Chaussures
		1 paire de chaussons
		1 paire de baskets multi-activités
		1 paire de chaussures imperméable

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Nécessaire de toilette
		2 serviettes de toilette + 2 gants
		1 dentifrice + 1 brosse à dent + 1 gobelet
		1 peigne et / ou 1 brosse à cheveux
		1 gel douche + 1 shampoing biodégradable (écolabel)
		1 charlotte (facultative)
		Divers
		1 petit sac à dos pour effets personnels + 1 gourde
		Mouchoirs en papier
		1 sac à linge sale
		Lunettes de soleil (facultatif)
		1 boîte de masque par enfant
		<i>Noter ci-dessous les vêtements (ou autres) que l'enfant porte sur lui au moment du départ :</i>

Service Jeunesse-Séjours

Gestion des Inscriptions

des Centres de vacances

☎ 01.40.96.71.43 ou 01.40.96.73.49

ou 01.40.96.71.83

DECHARGE PARENTALE + 12 ans

Nom et Prénom de l'enfant



Lieu du séjour



BALLYSHANNON

Période



PRINTEMPS 2022

Je soussigné(e) certifie être présent(e) lors du retour de centre de vacances de mon enfant aux jours et heures fixés par le service Jeunesse.

En cas d'absence de ma part, je décharge la ville d'Antony de toute responsabilité.

Signature des parents ou du Responsable légal



Dans le cas où le comportement de mon enfant s'avérerait incompatible avec la vie en collectivité, je m'engage à :

- accepter son rapatriement*, aux conditions édictées par le Service Jeunesse
- régler à la Ville les frais engagés dans le cas où je serai dans l'impossibilité de me déplacer,
- rembourser à la ville les dégradations commises volontairement par mon enfant durant le séjour.

Signature des parents ou du Responsable légal



CONCERNE UNIQUEMENT LES JEUNES DE PLUS DE 14 ANS

Je soussigné(e) autorise mon enfant à rejoindre seul notre domicile au retour de son centre de vacances et de ce fait, décharge la ville d'Antony de toutes responsabilités. (Si vous ne le souhaitez pas, ne pas signer ce chapitre)

Signature des parents ou du Responsable légal



* *Projet éducatif mis à disposition sur le site Internet de la Ville d'Antony*



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE INDICATION MEDICALE ET SPORTIVE

Conformément aux dispositions des articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport,
la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire mais est cependant vivement conseillée afin de garantir l'état de santé de mon enfant.

Je fournis pour ce séjour, un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités sportives (- 1 an à la date du départ).

Je ne souhaite pas produire de certificat médical, la décision reste sous mon entière responsabilité.

Je soussigné(e) M/Mme _____
en ma qualité de représentant légal de _____

Atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale et physique à la pratique des activités nautiques et aquatiques y compris les autres activités sportives proposées pendant le séjour.

Je m'engage à :

renseigner le dossier sanitaire le plus précisément possible ;

signaler toute information médicale pouvant remettre en question :

- la pratique de l'activité sportive durant le séjour ;
- l'accueil du mineur en collectivité ;

n'avoir pas connaissance que mon enfant ait été en *contact étroit avec un cas confirmé de la covid-19.

informer le service Jeunesse si mon enfant présente 48h avant le départ, les symptômes suivants : - de la fièvre ou des frissons - une toux ou une augmentation de sa toux habituelle - une fatigue inhabituelle - un essoufflement inhabituel quand il parle ou qu'il fait un petit effort - des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles - des maux de tête inexpliqués - une perte de goût ou d'odorat - des diarrhées inhabituelles ou tout autre signe évocateur de la covid-19.

prendre sa température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne pourra pas prendre part au séjour.

en cas d'évolution du protocole sanitaire, communiquer un complément d'information médicale à la demande du service jeunesse.

Date / /

Signature du représentant légal
Précédée de la mention « certifiée pour faire valoir »

**Un contact étroit est une personne qui a partagé le même lieu de vie (par exemple : famille, même chambre) que le cas confirmé ou a eu un contact direct avec lui, en face à face, à moins d'1 mètre du cas et/ou pendant plus de 15 minutes, au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.*



CHARTRE D'ADHESION AUX CENTRES DE VACANCES ORGANISEES PAR LE SERVICE JEUNESSE-SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY

Afin de garantir le bon déroulement du séjour, la sécurité, et l'épanouissement de chacun, nous vous demandons de lire attentivement et de signer la charte suivante.

La signature du participant ainsi que du (des) parents ou responsable(s) légal(aux) atteste que vous êtes en accord avec les droits et devoirs énoncés ci-dessous.

MES DROITS

- de m'exprimer et d'être écouté(e)
- être acteur de mon séjour, c'est-à-dire de participer aux décisions sur l'organisation du séjour, de m'impliquer dans les démarches, de faire des propositions...
- d'être respecté(e), sur ce que je suis, sur mes habitudes de vie, sur mes croyances, dans mes choix...
- d'avoir des moments pour moi, pour me reposer, pour m'isoler si j'ai besoin de réfléchir ou de me retrouver seul (e)
- de participer si j'en ai envie aux activités sans entraver l'organisation du groupe
- d'accéder aux pratiques sportives ou culturelles, pour mon bien être ou mon épanouissement
- de découvrir un nouvel environnement naturel et culturel
- d'une garantie à la confidentialité (respect de la vie privée, confiance à l'adulte)

MES DEVOIRS

- d'écouter les autres membres du groupe
- d'être responsable de mes effets personnels et de respecter le matériel collectif confié
- de participer aux tâches de la vie collective (rangement, vaisselle, transport du matériel, cuisine, course...)
- de respecter les autres membres du groupe, leurs habitudes de vie, leurs croyances, leurs choix...
- d'avoir une attitude laïque et aucune attitude discriminante
- de respecter les lieux d'hébergement et le sommeil des autres
- de respecter les règles de vie collective et de sécurité
- d'utiliser mon téléphone portable uniquement sur les moments décidés avec l'équipe et de ne pas en détourner son usage à des fins de violence envers autrui (atteinte à la dignité et à la réputation : harcèlement, vidéo non autorisée, insulte sur internet etc).
- de ne recourir à aucune maltraitance ou violence qu'elle soit physique, morale, psychologique ou en réunion
- de ne pas consommer ni détenir de l'alcool, tout produit stupéfiant ou de substitution
- de respecter l'interdiction de fumer durant toute la participation au séjour.
- de respecter la loi française et celle du pays d'accueil
- de respecter l'environnement naturel et culturel et d'opter pour une attitude « éco-citoyenne »

Je m'engage à n'effectuer aucune modification de mon aspect physique (type tatouage, piercing, coupe de cheveux...) durant le séjour.

En cas de non-respect de la charte, des règles de vie du centre ou de la loi, un rapatriement sera rapidement effectué à la charge du (des) parent(s) ou responsable(s) légal (aux).

Nom et prénom de l'inscrit :

Fait à Antony, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le jeune

Le responsable légal

Autorisation parentale Nouvelles des séjours assurés par l'association REGARDS (Irlande, USA) sur Facebook- page association regards-

En plus des nouvelles sur le site de la Ville, l'association utilise le réseau Facebook, gratuit et simple d'utilisation, comme support de communication. Vous y trouverez des nouvelles régulières ainsi que des photos sur un groupe spécialement dédié aux vacances de votre enfant.

Pour conserver un maximum de confidentialité, ce groupe sera verrouillé et son accès sera réservé aux jeunes participants et à leurs parents.

Le groupe sera ouvert environ deux semaines avant le début du séjour. Nous vous enverrons alors un email avec l'adresse du groupe que vous pourrez rejoindre.

Pour vous permettre d'accéder au groupe, il faut avoir un profil Facebook (vous pouvez vous en créer un temporairement, sans photos, et même avec un pseudonyme !).

Vous y trouverez également des informations complémentaires sur le séjour.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. L'association s'interdit expressément de publier des photographies susceptibles de porter atteinte à l'honneur et la réputation de mon enfant ou à sa vie privée.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif ni commercial et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Autorisation par le parent/ représentant légal du mineur :

Je soussigné(e), nom, prénom :

Accepte

Refuse

Que l'association REGARDS, dans le cadre des nouvelles du séjour en Irlande du 26/04/2022 au 07/05/2022, m'invite dans le « groupe privé » du séjour sur Facebook et autorise la diffusion des photos de mon enfant durant le séjour uniquement sur ce groupe.

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessous, et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom.

En cas, de divorce, ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère

Nom et prénom du mineur :

Adresse E-mail du parent/représentant légal :

Date et signature du parent/représentant légal :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Séjours

* Compléter impérativement tous les renseignements concernant les désignations du compte à débiter

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Mairie d'Antony-Régie Centrale à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Mairie d'Antony-Régie Centrale.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 26SEJ487355

*DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Nom : **MAIRIE D'ANTONY - REGIE CENTRALE**

Adresse : **Place de l'Hôtel de Ville
BP 60086**

Code postal : **92160**

Ville : **ANTONY**

Pays : **FRANCE**

*DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

_ _ _	_	_	_	(_ _ _)
-------	---	---	---	-----------

Signé à :

Signature :

Le:

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Mairie d'Antony-Régie Centrale. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Mairie d'Antony-Régie Centrale.

Les informations concernant les prélèvements seront communiquées sur les factures, après réception des factures vous aurez trois jours pour en suspendre les opérations.

A COMPLETER ET RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER

- NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Pour rappel, faire calculer auprès de la Régie Centrale le revenu retenu pour appliquer votre taux d'effort. **Attention** sans cette information le séjour vous sera facturé au tarif maximum.

- Sinon considérez-vous être au tarif maximum oui non

- Souhaitez-vous payer : *(cocher la case correspondante)*

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE			
1 FOIS	2 FOIS	3 FOIS	4 FOIS

OU

AU COMPTANT <small>(carte bleue, chèque, espèces, internet...)</small>

- Si vous souhaitez payer par prélèvement, retourner dûment remplie le mandat joint, accompagné d'un R.I.B.

⇒ *ne joindre aucun règlement au dossier → attendre de recevoir la facture pour effectuer le paiement.*

LES BONS CAF 92

Sont à joindre au dossier après les avoir signés.

Sont pris en compte UNIQUEMENT - lorsque le paiement est au COMPTANT
- lorsqu'ils sont transmis avant le début du séjour.

En cas de choix par prélèvement automatique, une facture acquittée vous permettra de vous faire rembourser de votre bon caf par l'organisme.